

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°16/2021 - 10 NOVEMBRE 2021
VISIOCONFERENCE

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Dominique Carlac'h, Marcel Ferrari (après 19h pouvoir à André Giraud), Arnaud Flanquart Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prévost, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke (en cas de problème de connexion pouvoir à Jean-Marie Bellicini), Christine Virlouvet, Patricia Zuger
Excusé	Alain Talarmin (pouvoir à Alain Martres)
Assistent	Jean-Marc Beraud (président du CNDLT), Philippe Leynier (Directeur technique national adjoint), Souad Rochdi (Directrice générale)

- Début de la réunion à 18 h -

1. OUVERTURE

André Giraud remercie les personnes qui sont connectées et ouvre la réunion.

2. APPROBATION DU PV N° 15 DU 22 OCTOBRE

Après prise en compte de différentes précisions, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

3. INTERVENTION DU PRESIDENT

André Giraud fait un point sur son agenda depuis la réunion du Comité directeur du 5 novembre.

- Après avoir ouvert le 5 novembre au soir, l'Assemblée générale de l'Amicale des entraîneurs français d'athlétisme (AEFA), il a participé, le 6 novembre, à l'inauguration d'une belle salle d'athlétisme à Guilers, à côté de Brest. Il remercie les élus et la ligue de Bretagne pour leur accueil. Un partenariat est envisagé avec le département du Finistère pour l'organisation de stages dans la nouvelle salle et au stade d'athlétisme de Saint-Renan.

• Le 7 novembre, il a assisté au MAIF Ekiden de Paris qui a rassemblé plus de 5 000 participants. Cette compétition, parfaitement organisée par la FFA, est la preuve que le plaisir de partager un moment à la fois sportif et convivial est plus fort que la pandémie.

Le Président remercie chaleureusement tous les bénévoles et les salariés de la Fédération qui ont largement contribué à la réussite de cette manifestation. Les dirigeants de la MAIF se sont, eux aussi, réjouis du succès de cette épreuve organisée dans un contexte encore compliqué.

A noter que l'équipe FFA, emmenée par la Directrice générale a parfaitement tenu son rang.

Confirmation a été donnée à André Giraud par le MEDEF (qui était représenté par quatre équipes) d'aller vers le partenariat évoqué lors du Comité directeur concernant l'accompagnement d'athlètes de haut niveau.

Par ailleurs, le Président a rencontré un responsable de la Police nationale qui a confirmé le recrutement de sportifs, pas nécessairement de haut niveau. Il serait bon que les clubs informent leurs athlètes potentiellement intéressés, qu'un concours de recrutement est organisé.

• Le 8 novembre, André Giraud a participé, en visioconférence, à une réunion avec des élus du Conseil départemental du Cantal qui ont confirmé leur volonté d'introduire dans les écoles une initiation à l'athlétisme. Il s'agit maintenant d'obtenir l'accord des instances départementales de l'Education nationale.

• Le 9 novembre, le Président a travaillé avec Anne Tournier-Lasserve, Philippe Leynier et Romain Barras, sur les listes de l'athlétisme professionnel (cf. ci-dessous les interventions de Philippe Leynier et d'Anne Tournier-Lasserve). Il remercie toutes les personnes qui ont travaillé pour établir des critères précis.

• Ce matin, 10 novembre, André Giraud était invité à un petit déjeuner par le président de l'ANS, Michel Cadot avec le Manager général et le Directeur général de l'ANS. Ce fut l'occasion d'échanges constructifs. Il a été convenu que la lettre de mission du prochain DTN serait conjointement validée par le président de la FFA et l'ANS. Une charte devra être signée par les athlètes et les entraîneurs pour éviter certaines dérives qu'on a pu connaître dans le passé.

Compte tenu des contraintes administratives liées à la nomination d'un DTN, il est possible qu'il faille attendre le 1^{er} janvier 2022 pour que celui-ci prenne officiellement ses fonctions.

4. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL - DOSSIERS DU BUREAU FEDERAL

Jean-Marie Bellicini fait d'abord le point sur les derniers PV mis en ligne sur le site fédéral.

Il évoque ensuite l'opération « soutiens to club » (<https://soutienstonclub.fr>), portée par la Fondation du sport français en partenariat avec le CNOSF et le soutien du Ministère des sports. Une plateforme de financement participatif éligible au mécénat et à la déduction fiscale, offre d'intéressantes possibilités de financement aux clubs : dons d'entreprises et de particuliers, quelle que soit la somme versée.

A ce jour, plus de 6 000 clubs de 44 fédérations sont inscrits sur la plateforme mais seulement 72 clubs FFA.

Nous devons donc, dans un premier temps, inciter les clubs à s'inscrire sur la plateforme, puis, dans un second temps, communiquer vers les licenciés.

5. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

- Souad Rochdi fait d'abord un point sur diverses implantations 2022.
- Championnats de France U23 les 9 & 10 juillet à Albi (OCC)
- Open de France les 23 & 24 juillet à Epinal (G-E)
- Championnats de France de grand fond de marche les 5 & 6 mars à Bourges (CEN)
- Challenge national des ligues à la marche le 2 octobre à Saran (CEN)

Ces quatre implantations sont validées à l'unanimité.

Une discussion s'engage ensuite sur la proposition de la CNR d'implanter les Championnats de France de marathon à Deauville (NOR) le 20 novembre. Cette date fait débat car elle se situe pendant la période où ont lieu plusieurs grands cross nationaux.

15 membres du Bureau se prononcent pour l'implantation proposée par la CNR à la date indiquée ; 3 membres votent contre.

Seule une contrainte marketing reste à valider.

➤ La Directrice générale remercie toutes celles et tous ceux qui ont travaillé pour la réussite du MAIF Ekiden de Paris. Plusieurs salariés sont d'ores et déjà à pied d'œuvre à Montauban pour participer avec le comité d'organisation local à la préparation finale des Championnats de France de cross.

Souad Rochdi indique que le 5 km virtuel de Noël aura lieu du 18 au 22 décembre : lancement de la communication à partir du 11 décembre prochain.

➤ L'élection des athlètes de l'année 2021 se déroulera du 18 au 30 novembre. Le résultat sera connu le 7 décembre ainsi que le « Prix du Président ».

6. INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL ADJOINT

• Philippe Leynier présente et commente les critères retenus pour intégrer les différentes listes ministérielles (ces critères restent ceux du PPF actuel). Ces critères se veulent les plus clairs et les plus objectifs possibles. Notre marge de manœuvre porte exclusivement sur les cas dit « forcés », très argumentés comme la blessure, la naissance d'un enfant...

Pour information, le PPF fera l'objet de modifications au courant du premier trimestre 2022, suite à l'arrivée du nouveau DTN

Cinq listes différentes sont reconnues.

- Listes de haut Niveau
 - o Elite
 - o Seniors
 - o Relève (U25)
 - o Reconversion
- Autres listes
 - o Collectif national
 - o Espoirs (de U16 à U23 1^{ère} année)

- Une convention a été signée entre la FFA et l'AEFA lors de l'Assemblée générale de cette dernière. Un intéressant colloque a eu lieu, à la fois à la FFA et à l'Institut médical de Montsouris avec de très bonnes interventions, dont celle d'un entraîneur de sprint hollandais qui a bousculé beaucoup de certitudes...

- Philippe Leynier évoque le dispositif « Terre de Jeux 2024 ». Il propose de créer un guichet unique pour l'athlétisme, afin d'harmoniser les propositions émanant des différents territoires.

Anne Tournier-Lasserve informe que plus de 600 territoires -tous sports confondus- ont proposé une candidature. Toutes les coordonnées ont déjà été transmises aux fédérations internationales olympiques. Le « team USA » aurait déjà signé une convention concernant plusieurs disciplines avec Eaubonne. Il faut cependant être très attentif aux termes de la convention, car certaines expériences passées ont montré que cela pouvait coûter cher aux collectivités qui n'ont pas été assez vigilantes.

7. INTERVENTION DE LA VICE-PRESIDENTE EN CHARGE DU HAUT NIVEAU

Anne Tournier-Lasserve remercie d'abord les membres de la DTN et de la haute performance pour tout le travail effectué sur la professionnalisation des athlètes.

Les conditions de l'Athlé Pro 2022 sont en cours d'étude, en lien avec la DTN et la Direction de la haute performance. Les critères pour que les athlètes soient inclus dans ce dispositif, sont définis pour 2022 en tenant compte des performances des athlètes, des podiums obtenus, du ranking nouvellement mis en place, et cela pour chaque catégorie définie à l'occasion de la création du système professionnel d'aides accordées aux sportifs.

Plusieurs catégories seront soutenues : Pro A, Pro B, Collectif relais, Pro Avenir (anciennement aspirants Pro) et entraîneurs d'athlètes Pro A, hors cadres techniques.

Les aides seront différentes selon les catégories, compte tenu des différences de niveaux et de critères retenus.

Pour cette nouvelle année, environ 70 athlètes ou entraîneurs seront soutenus, ce qui représentera environ 1200 K€, pris sur le budget de la Fédération.

Chaque athlète (Pro A, Pro B, Collectif relais) sera, soit employé pour un an par son club avec un contrat de travail, et tout ce que cela peut lui apporter pour permettre d'avoir une meilleure stabilité, soit il signera un contrat de droit d'image avec son club, s'il a déjà une activité professionnelle.

Pour les Pros avenir, une convention sera signée entre la FFA et la Fondation du sport français pour aider le jeune à préparer son avenir sportif et son projet de vie. Un contrat sera signé entre une entreprise, la FFA et son club, chacun apportant une part de l'aide accordée à l'athlète.

Au plus tard début décembre, chaque athlète (nouveau ou ancien) sera averti de son statut 2022, ainsi que son club, en lien avec son entraîneur. Chacun des clubs recevra le processus de démarche, ainsi que les différents modèles de contrats suivant les catégories, et les pièces à fournir pour valider la convention entre la FFA et le club.

La validation des critères et de la liste des athlètes concernés sera effective après la dernière réunion avec les référents de spécialités, le DTN adjoint et le Directeur de la haute performance par intérim.

Emmanuelle Jaeger demande si des sanctions sont prévues pour des athlètes ayant un comportement « inadapté ». André Giraud annonce que les contrats qui seront signés, comporteront une clause à ce sujet.

8. INFORMATIONS CNOF ANNE TOURNIER-LASSERVE

• Plan d'équipements de proximité

L'Etat prévoit de soutenir la création de 5 000 équipements sportifs, notamment dans les quartiers carencés, ou proches des quartiers entrant dans le cadre de la politique de la ville pour permettre aux jeunes et à leurs familles de découvrir le sport. Il est déjà prévu pour ces équipements 1 000 dojos.

Les collectivités, les fédérations, les ligues, les comités départementaux, les clubs, peuvent déposer des dossiers pour obtenir une subvention pour la réalisation de telles structures.

200 millions d'euros sont prévus sur 3 ans et 50 millions pour des équipements en rénovation énergétique.

Il serait bon que la FFA « ressorte » les plans des différents équipements types qui avaient été préparés et « réfléchis » et qui pourraient être mis sur le site de la FFA, pour aider les structures intéressées afin d'avoir une logique de pratique (la DTN a ces projets types qu'elle avait proposés dans les années passées et qui peuvent être repris).

• Contrat de délégation signé entre le Ministère et les fédérations

La Ministre déléguée a réuni les présidents de fédérations ou leurs représentants ainsi que le CNOF, et a annoncé que le contrat de délégation avec chacune d'elles, devra être signé avant fin mars 2022.

Le CNOF a spécifié que les délais étaient très restreints et a aussi rappelé que les fédérations devaient garder leur autonomie.

A noter que chaque fédération devra signer un contrat d'engagement républicain avec des valeurs et un socle commun à tous.

Pour le 1^{er} décembre, le sommaire et le préprojet du contrat de délégation devra être déposé auprès des services ministériels. Pour chaque fédération, ce projet devra prendre en compte le rôle social, le rôle environnemental et le rôle sociétal, avec, notamment, un plan de développement concernant des thématiques sur le handicap, le développement durable, la lutte contre, entre autres, les violences, les violences sexuelles, les discriminations, ou la lutte contre le dopage.

• Pass'Sport

Initialement, le Pass'Sport pouvait être demandé jusqu'à fin octobre ; cela a été décalé à fin novembre et pourrait être prochainement reculé à fin février 2022.

A ce jour, le dispositif du Pass'Sport est loin de concerner les 5,2 millions de jeunes potentiellement bénéficiaires, car beaucoup de parents n'ont pas présenté le formulaire ad hoc dans les clubs ou n'ont pas inscrit leurs enfants dans un club.

De plus, beaucoup de clubs n'ont pas ouvert de « compte asso » et ne peuvent donc pas accepter les formulaires transmis par les familles. Le Ministère va porter à la connaissance de chaque fédération le nombre de « Pass'Sport » par région, pour chacun des sports, afin que les fédérations incitent fortement les clubs à s'inscrire sur le compte asso pour accueillir les jeunes ayant le soutien de l'Etat (aide de 50€) et désireux de pratiquer une activité sportive.

Il est très probable que tout l'argent prévu par l'ANS dans ce cadre, ne soit pas utilisé. Le CNOSF a demandé que les sommes restantes soient attribuées au mouvement sportif.

Il est, en outre, envisagé pour 2023 que les étudiants boursiers puissent également bénéficier du Pass'Sport.

- Structuration du CNOSF

Le CNOSF est en train de réaliser une nouvelle structuration des services et du fonctionnement avec les élus. Un service aux fédérations sera mis spécifiquement en place pour les aider sur différents domaines, notamment pour les plus petites fédérations n'ayant pas toutes les spécialités dans leur direction : juridique, finances, communication ...

- Ambassadrice

L'athlète Anaïs Racasan, une de nos licenciées, a été désignée par le CNOSF comme Ambassadrice de la délégation française pour le Festival Olympique de la Jeunesse qui se déroulera à Banska Bystrica (Slovaquie) du 24 Juillet au 30 Juillet.

André Giraud vient d'être informé par le CNOSF que celui-ci enverrait aux candidats à l'élection présidentielle, des propositions concernant le sport. Dans cette optique, quatre thématiques ont été définies (annexe) :

- **Place du sport dans la société** (« sport, enjeu de politique publique » : gouvernance et modèle économique du sport, place du mouvement sportif et relations avec l'Etat) ;
- **Sport pour toutes et tous** (« sport partout et à tous les âges de la vie » : lieux de pratique, sport à l'école, sport-santé, sport en entreprise, sport pour les personnes en situation de handicap) ;
- **Sport performance** (« sport qui rayonne » : diplomatie sportive, sport de haut-niveau, sport professionnel) ;
- **Sport & société** (« sport, école de la vie » : utilité sociale, sociétale et environnementale du sport, intégrité des pratiquants, engagement associatif et bénévolat).

Plusieurs membres du Bureau vont demander à s'inscrire dans les différents ateliers de réflexion.

9. RELATIONS INTERNATIONALES annexe

- Jean Gracia fait d'abord un point sur les instances internationales et plus particulièrement sur European Athletics.

Le Congrès électif s'est tenu à Lausanne le 14 octobre, suivi de la Convention (14-16 octobre) A cette occasion, 9 thématiques ont été retenues pour préparer l'avenir.

Plusieurs Français ont été récompensés à différents titres.

Jean Gracia informe du report à novembre 2022 de deux compétitions importantes (Championnats du monde de semi-marathon et Championnats du monde de courses off-road).

Il présente également le calendrier des réunions de European Athletics et de World Athletics.

- Un sujet important retient ensuite l'attention des membres du Bureau : la règle Diamond League (DL) du « final 3 ». Pour des raisons télévisuelles, et donc commerciales, il est envisagé pour les épreuves de lancers et de sauts horizontaux, disputées lors des meetings DL, que les trois premiers, à l'issue du cinquième essai soient départagés sur le seul sixième saut. On pourrait alors imaginer qu'un athlète qui a battu le record du monde en début de concours, se retrouve finalement classé à la troisième place !

Une telle incongruité étant possible, les membres du Bureau se prononcent à l'unanimité contre l'application de cette règle.

10. CALENDRIER 2021 & 2022

Jean-Marie Bellicini informe que ces deux calendriers mis à jour peuvent être consultés et téléchargés à partir du site fédéral.

Il annonce également que la circulaire précisant l'échéancier des compétitions nationales hivernales a été mise en ligne sur le site fédéral.

11. SEMINAIRE DECEMBRE

Suite au séminaire qui s'est déroulé à Aubagne, il avait été prévu qu'un séminaire ait lieu avant la fin de l'année pour avancer des propositions sur la thématique « grandes orientations administratives (date unique de début de saison...) et sportives (calendrier des compétitions) ».

Didier Vareecke a informé le Bureau fédéral que le Belambra de Dourdan, où devait se tenir ce séminaire, était fermé du 11 décembre au 11 janvier 2022. Après échange avec Philippe Leynier il propose que ce séminaire se déroule si besoin en 2022, à une date à déterminer. Il souhaite cependant réunir un groupe de travail les 17 et 18 décembre, dans les locaux de la FFA, à laquelle participeront une trentaine de personnes représentatives des différentes commissions fédérales, de la DTN et des services de la Fédération. Les mêmes thèmes que ceux initialement prévus lors du séminaire seront abordés...

Jean Gracia rappelle qu'une réunion du Comité directeur est prévue le 21 janvier (date à confirmer), suivie le 22 du Meeting de Bercy.

Anne Tournier-Lasserve informe de la tenue prochaine d'une réunion regroupant tous les organisateurs de meetings indoor (le 18 novembre) et d'une autre réunion avant la fin de l'année pour les meetings outdoor.

André Giraud remercie les personnes qui ont participé à cette réunion et lève la séance.

- Fin de la réunion à 20 h-

Jean-Marie Bellicini
Secrétaire général

Alain Martres
Secrétaire général adjoint

Annexe – power point de présentation

- **Place du sport dans la société** (« sport, enjeu de politique publique » : gouvernance et modèle économique du sport, place du mouvement sportif et relations avec l'Etat)
- **Sport pour toutes et tous** (« sport partout et à tous les âges de la vie » : lieux de pratique, sport à l'école, sport-santé, sport en entreprise, sport pour les personnes en situation de handicap)
- **Sport performance** (« sport qui rayonne » : diplomatie sportive, sport de haut-niveau, sport professionnel)
- **Sport & société** (« sport, école de la vie » : utilité sociale, sociétale et environnementale du sport, intégrité des pratiquants, engagement associatif et bénévolat)

La consultation est organisée autour de 4 catégories :

1. **Favoriser l'engagement associatif** : cette catégorie concerne le bénévolat, le service civique, le volontariat, etc.
2. **Structurer une politique associative** : cette catégorie vise à faire remonter les propositions relatives à la représentation politique du secteur associatif et à la mise en place de politique globale
3. **Reconnaitre le dialogue civil** : cette catégorie a vocation à regrouper les propositions favorisant la participation politique des citoyens.
4. **Mieux soutenir le développement des associations en tant qu'actrices de la transition écologique et solidaire** : cette catégorie concerne les thématiques telles que l'emploi, la subvention, l'accompagnement, le financement, la fiscalité, etc. mais également les propositions permettant aux associations d'opérer leur transition écologique et solidaire.

CONGRÈS EUROPEAN ATHLETICS (14 octobre – Lausanne)

- Elections complémentaires
 - Président : Dobromir KARAMARINOV (BUL)
 - Vice-Président : Jean GRACIA (FRA)
 - Membres du Conseil : Jürgen KESSING (GER) & Henryk OLSZEWSKI (POL)
- Modification statutaires
- Désignation du lieu du Congrès en 2023 : Belgrade (SRB)



CONVENTION EUROPEAN ATHLETICS (14-16 octobre – Lausanne)

- Ateliers sur les sujets suivants :
 - Règles de compétition face aux nouvelles pratiques commerciales
 - Athlétisme et numérique
 - Nouvelles pratiques commerciales du sport émergeant du Covid-19
 - La voix des athlètes
 - Dynamic New Athletics
 - I Run Clean
 - Gouvernance dans les fédérations nationales
 - Prévention du harcèlement et des abus
 - Financements de l'Union Européenne

9 | INTERNATIONAL - Activités passées

GOLDEN TRACKS (16 octobre)

Récompenses remises à Lausanne

- Athlètes de l'année : Karsten WARHOLM (NOR) et Sifan HASSAN (NED)
- Espoirs de l'année : Sasha ZHOYA (FRA) et Femke BOL (NED)
- Golden pin : Annie LAURENT (FRA)

Récompenses qui seront remises à l'Assemblée Générale FFA

- Member Federation Awards : Christian ROGGEMANS
- Women Leadership Awards : Solange CARFANTAN

Récompenses qui seront remises aux Championnats de France en 2022

- Coaches Awards : Katia BENTH, Alexandre BONACORSI, Sébastien GAMEL et Jérôme SIMIAN

9

INTERNATIONAL - Championnats reportés

- **Championnats du Monde de Semi-marathon 2022** report du 27 mars au 13 novembre
- **Championnats du Monde Off-Road 2022** report de février à novembre

CONSEIL EUROPEAN ATHLETICS (12-14 novembre – Madrid)

CONGRÈS WORLD ATHLETICS (17-18 novembre – Visio)

CONSEIL EUROPEAN MASTERS ATHLETICS (27 novembre – Lausanne)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MEDITERRANEAN ATHLETICS (2 décembre – Marseille)

SEMINAIRE MEDITERRANEAN ATHLETICS (3 décembre – Marseille)